



Montréal le 9 avril 2012

M. Yves Bolduc
Ministre de la Santé et des Services sociaux

En tant que professionnels de la zoothérapie, nous nous devons de réagir au sujet de la polémique créée par le petit blanchon électronique Paro. Cette peluche électronique dont vous avez fait l'éloge cette semaine ne manque pas de susciter certaines interrogations, non seulement chez les zoothérapeutes professionnels, mais aussi chez toutes les personnes qui ont eu à bénéficier de nos services. Nous souhaitons donc vous apporter quelques éclaircissements sur cette discipline en plein essor qu'est la zoothérapie. Vous constaterez, nous l'espérons, que ce que nous faisons est tout autre. Et ce n'est pas la comparaison que nous craignons, mais la confusion.

En effet, il nous paraît simpliste de limiter les liens animal / humain au seul toucher d'une boule de poils, si évoluée ou réaliste soit elle. La zoothérapie bénéficie des sentiments étroits qui peuvent se créer entre deux êtres vivants. Le comportement spontané et évolutif d'un chien ou d'un chat par exemple face à un patient suscite une réaction de celui-ci. C'est autour de cette réaction que les zoothérapeutes travaillent. Ils l'observent, l'analysent, l'orientent afin de créer des liens et une relation unique et durable entre les trois parties. Cela n'est, vous en conviendrez, aucunement comparable aux réactions préprogrammées d'un ordinateur qui reproduit jusqu'à l'ennui (ou l'épuisement des piles) des comportements standards et répétitifs. L'animal écoute, interagit, répond et s'adapte à ce qui se vit dans le moment présent. Même enrobée de poils, une machine reste une machine : toujours contente et indifférente.

L'animal est important, il est un facilitateur pour l'intervenant à l'autre bout de la laisse. Le zoothérapeute est indispensable puisque c'est lui qui met en place le plan d'intervention, pas l'animal. C'est sans doute cela la plus dangereuse confusion, Monsieur le Ministre. Comment peut-on comparer le travail d'un professionnel à l'action d'un automate?

Que fait le blanchon électronique avec les confidences, l'envie de mourir et l'ennui exprimé par une personne? Il faut une oreille humaine et toute l'expérience d'un professionnel pour travailler et réagir afin d'aider les personnes à atteindre un objectif de conservation ou d'amélioration de leur condition physique ou émotionnelle. Le zoothérapeute peut écouter, accueillir et accompagner la personne avec empathie, amour et respect. Le zoothérapeute est aussi là quand les mots sont plus difficiles, voire impossibles à prononcer. Pour la personne

atteinte de démence : le ton de la voix, l'expression du visage, les gestes ou le langage corporel sont autant de signaux qu'aucun robot ne peut encore aujourd'hui interpréter.

Le petit blanchon électronique Paro n'est malheureusement qu'un jouet et il ne faut pas trop lui en demander. Il distrait, amuse, fait sourire sans doute, mais il ne fait aucun suivi sur l'évolution ni ne communique avec l'équipe qui entoure la personne. De plus, pour des personnes âgées, même atteintes de démence avancée, son utilisation pourrait être infantilisante, soit exactement à l'opposé des objectifs d'un zoothérapeute qui préfère s'appuyer sur les forces plutôt que sur les faiblesses de la personne.

Si comme nous, votre objectif est vraiment d'aider les personnes âgées à demeurer le plus longtemps dans des bonnes conditions physiques et mentales, il existe de bien meilleures façons de dépenser 6000\$. Avec un tel budget, nous pourrions offrir plus d'un an de zoothérapie à raison de deux heures par semaine dans un centre. C'est ça pour nous « humaniser les soins »!

A propos de la Corporation des Zoothérapeutes du Québec (C.Z.Q.) :

La C.Z.Q. est le plus ancien regroupement de zoothérapeutes au Québec et compte aujourd'hui plus d'une centaine de professionnels à travers le Canada, tous formés pour intervenir en zoothérapie auprès de différentes clientèles avec des animaux rigoureusement sélectionnés et entraînés. Grand nombre de ses zoothérapeutes exercent auprès d'une clientèle âgée en perte d'autonomie en C.H.S.L.D., mais aussi auprès d'autres personnes, enfants ou adultes, en difficulté physique et/ou psychologique...



Josée Brunelle
Présidente
Corporation des zoothérapeutes du Québec

450 638-2269

Cc : Mme Yolande James, Mme Marguerite Blais, Mme Carole Poirier, Mme Marie Bouille et Mme Agnès Maltais.